



Fonds alternatif ascendant Venator

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 juin 2026

Le présent Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriel complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir sans frais, un exemplaire des états financiers semestriel, sur demande, en communiquant directement avec Venator Capital Management Ltd., par téléphone au 416-934-7994, par la poste en écrivant à Venator Capital Management Ltd., 2 Bloor Street East, Suite 310, Toronto, Ontario, M4W 1A8, par courriel au info@venator.ca, ou en se rendant sur notre site Web au www.venator.ca/resources ou sur le site Web de SEDAR au www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également nous contacter par l'un des moyens susmentionnés afin d'obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration et de la présentation d'informations trimestrielles relatives au Fonds.

Ce rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds représente l'opinion de la direction sur les facteurs et les développements significatifs qui influent sur le rendement et les perspectives du Fonds de placement jusqu'au 30 juin 2026.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus simplifié du Fonds, l'aperçu du Fonds et les états financiers semestriel non audités au 30 juin 2026.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Il est possible que le présent rapport renferme des déclarations prospectives visant le Fonds, ses stratégies ainsi que son rendement et sa situation prévus. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés qui sont de nature prévisionnelle, qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou qui comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », ainsi que les formes négatives de ces expressions et d'autres semblables.

Par ailleurs, toute déclaration à l'égard du rendement, des stratégies ou des perspectives futurs du Fonds et des mesures futures qu'il pourrait prendre constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Fonds, et à des facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux énoncés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective du Fonds. Toutes sortes de facteurs importants peuvent contribuer à ces écarts, parmi lesquels les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, et les catastrophes.

Veuillez prendre note que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Nous vous incitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement et nous vous prions instamment de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives. L'information prospective qui figure dans le présent rapport est valable uniquement à la date du présent rapport. De plus, soyez conscient du fait que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Analyse par la direction du rendement du Fonds

Cette analyse par la direction du rendement du Fonds présente les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille du Fonds sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Vous êtes prié de lire la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page précédente.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif d'investissement du Fonds est de générer une croissance du capital à long terme grâce à une sélection quantitative de titres fondée sur des règles en prenant des positions longues sur des titres de participation.

Le gestionnaire a l'intention d'utiliser un modèle quantitatif exclusif, fondé sur des règles, pour investir dans un panier d'actions de l'indice S&P 500 (l'« **indice** »), qui est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière conçu pour représenter les rendements des actions américaines à grande capitalisation. La stratégie d'investissement sera axée sur l'initiation de positions dans des actions principalement dans la moitié inférieure des composants de l'indice, déterminée par la capitalisation boursière. L'objectif de cette stratégie est d'offrir aux investisseurs une exposition accrue aux leaders potentiels de l'avenir et, ce faisant, grâce à une plus-value du capital à long terme, de chercher à surperformer l'indice S&P 500 Total Return à plus long terme. Le gestionnaire prévoit investir dans au moins 200 sociétés de l'indice S&P 500. De plus amples renseignements sur l'indice S&P 500 et les émetteurs qui le composent sont disponibles auprès de S&P sur son site Web à l'adresse <https://www.spglobal.com/spdji/en/indices/equity/sp-500/#overview>.

Bien que la stratégie ne soit pas censée être vendue à découvert à court terme, nous nous réservons le droit de nous couvrir si nous le jugeons nécessaire. Le Fonds peut emprunter des liquidités et utiliser l'effet de levier de temps à autre, mais ce ne sera pas un élément clé de la stratégie.

L'objectif de placement fondamental du Fonds ne sera pas modifié sans le consentement d'une majorité des porteurs de parts avec droit de vote du Fonds.

Dispenses de l'application du Règlement 81-102

Le Fonds est soumis à certaines restrictions et pratiques énoncées dans la législation sur les valeurs mobilières, y compris dans le Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 »). Ces restrictions visent notamment à faire en sorte que les placements des organismes de placement collectif soient diversifiés et relativement liquides et que les organismes de placement collectifs soient gérés de façon convenable. Nous avons l'intention de gérer le Fonds conformément à ces restrictions et à ces pratiques en matière de placement ou d'obtenir une dispense auprès des autorités en valeurs mobilières avant de les modifier d'une quelconque manière. Le texte qui suit présente une description des dispenses que le Fonds a obtenues relativement aux exigences du Règlement 81-102 ou une description de l'activité d'investissement générale.

Le Fonds a obtenu les dispenses suivantes à l'égard du Règlement 81-102 :

- des dispositions suivantes (la « limite totale d'emprunt ») du Règlement 81-102 afin de permettre à chaque Fonds d'emprunter jusqu'à concurrence de 100 % de sa valeur liquidative aux termes de la stratégie de couverture du change en espèces (terme défini ci-après)
 - le sous-paragraphe 2.6(2)c) du Règlement 81-102, qui prévoit qu'un OPC alternatif peut emprunter des fonds ou constituer une sûreté sur les éléments d'actif de son portefeuille si la valeur des fonds empruntés, ajoutée à l'encours total des emprunts du Fonds, n'excède pas 50 % de la valeur liquidative de celui-ci;
 - l'article 2.6.2 du Règlement 81-102, qui interdit à un OPC alternatif d'emprunter des fonds ou de vendre des titres à découvert si, immédiatement après une telle opération, la valeur totale des fonds empruntés combinée à la valeur marchande des titres vendus à découvert par le Fonds excéderait 50 % de la valeur liquidative de celui-ci (collectivement, la « dispense liée à la stratégie de couverture du change en espèces »).
- les dispositions suivantes du Règlement 81-102 (la « limite totale liée aux emprunts et aux ventes à découvert ») afin de permettre à chaque Fonds d'emprunter des fonds et de vendre des titres à découvert aux termes des stratégies d'effet de levier (terme défini ci-après), pourvu que, immédiatement après une telle opération, la valeur totale des fonds empruntés, combinée à la valeur marchande totale des titres vendus à découvert par le Fonds, n'excède pas 100 % de la valeur liquidative de celui-ci :
 - le sous-paragraphe 2.6(2)c) du Règlement 81-102;
 - le sous-paragraphe 2.6.1(1)c)v) du Règlement 81-102, qui interdit à un OPC alternatif de vendre un titre à découvert, si, au moment de l'opération, la valeur marchande totale des titres vendus à découvert par le Fonds excède 50 % de sa valeur liquidative (la « limite liée à la vente à découvert »);
 - l'article 2.6.2 du Règlement 81-102 (ensemble, la « dispense liée aux stratégies d'effet de levier »);
 - du paragraphe 9.3(1), afin de permettre au Fonds de traiter hebdomadairement les ordres d'achat relatifs à ses parts de la façon décrite dans le prospectus simplifié et dans les aperçus du Fonds, à la valeur liquidative par part de leur série établie à la dernière date d'évaluation de la période hebdomadaire où l'ordre d'achat correspondant à ces parts est reçu (la « fréquence de traitement des achats »); et
 - du paragraphe 10.3(1), afin de permettre au Fonds de traiter les ordres de rachat relatifs à ses parts de la façon décrite dans le prospectus simplifié et dans les aperçus du Fonds avec un préavis écrit d'au moins cinq jours ouvrables, sur une base hebdomadaire, le rachat de ces parts à la valeur liquidative par part de leur série établie à la dernière date d'évaluation de chaque période hebdomadaire où l'ordre de rachat de ces parts est traité (la « fréquence de traitement des rachats »).

Risque

Les risques liés à l'investissement dans le Fonds demeurent ceux qui sont décrits dans le prospectus simplifié. Le fonds convient aux investisseurs à la recherche d'un fonds d'actions diversifié ayant le potentiel de surperformer l'indice S&P 500 Total Return à long terme.

Fonds alternatif fondateurs Venator

Le Fonds est une solution de rechange aux fonds à revenu fixe classiques et il convient aux investisseurs ayant une tolérance moyenne au risque et dont l'horizon de placement se situe à moyen ou à long terme.

Effet de levier

Il y a effet de levier lorsque le Fonds emprunte des sommes ou des titres, ou recourt à des instruments dérivés afin de générer une exposition du placement aux actifs sous-jacents qui est supérieure au montant investi.

Au cours de la période considérée, le Fonds n'a pas enfreint la limite de l'exposition brute globale de 300 % de sa valeur liquidative tel qu'il est permis par les lois sur les valeurs mobilières. L'exposition brute globale du Fonds s'est située entre 99,5 % et 100,7 % de sa valeur liquidative pendant cette période. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette se situaient dans les valeurs attendues, comme stipulé dans le prospectus simplifié.

Au cours de la période considérée, l'effet de levier du Fonds a été principalement attribuable aux ventes à découvert. Au 30 juin 2026, l'exposition brute globale du Fonds correspondait à 99,5 % de sa valeur liquidative.

Résultats d'exploitation

Le rapport de la direction sur le rendement du Fonds présente les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds. Vous êtes prié de lire la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page précédente.

Suite à la restructuration décrite ci-dessous, le Fonds n'a pas distribué de parts d'une série continue depuis au moins 12 mois et, par conséquent, aucune information sur sa performance n'est présentée.

Le Fonds n'ayant pas distribué de parts d'une série continue depuis au moins 12 mois, les informations relatives à sa performance ne sont pas disponibles. Voir Évolution récente de la situation ci-dessous.

L'indice de référence du Fonds est composé d'une pondération de 100 % dans l'indice de rendement total S&P 500.

Emprunts

Au cours de la période considérée, les emprunts du Fonds ont varié de zéro à 0,7 % de l'actif net géré du Fonds. Le Fonds peut avoir recours aux emprunts pour atteindre ses objectifs de placement en empruntant des sommes auprès de son courtier principal, une entité qualifiée pour agir à titre de dépositaire. Les emprunts ont été contractés aux termes de la convention d'emprunt, conformément aux pratiques habituelles dans le secteur. Ces coûts de financement (c.-à-d. l'intérêt sur marge), le cas échéant, sont calculés et cumulés quotidiennement sur le montant emprunté chaque jour pendant un mois donné. Le Fonds s'est entendu avec le courtier principal et dépositaire du Fonds concerné pour emprunter la somme en échange de titres donnés en nantissement afin d'avoir recours à l'effet de levier lorsque le gestionnaire juge qu'il est approprié de le faire.

Revue des marchés

Au cours de la période considérée, trois principaux facteurs ont créé un contexte difficile pour les titres à revenu fixe : un virage à la hausse à la

Réserve fédérale sous une nouvelle direction, la guerre contre l'Iran qui a entraîné une hausse des prix du pétrole à l'échelle mondiale et ravivé les craintes d'inflation, et la menace persistante de droits de douane entre les États-Unis et la plupart des pays du monde, alimentant ainsi les inquiétudes inflationnistes. Aucune transformation radicale n'a été observée dans les économies sous-jacentes du Canada et des États-Unis, mais ces deux pays font l'objet d'une surveillance étroite.

Aux États-Unis, les anticipations du marché ont évolué : on s'attendait désormais à une ou deux baisses de taux, et l'on évoque des hausses futures. À ce jour, les États-Unis et le Canada ont maintenu leurs taux inchangés. Cependant, les résultats individuels des entreprises sont restés solides et les perspectives de croissance continue se maintiennent. Si l'attention se porte principalement sur les secteurs liés à l'IA, la plupart des secteurs, ainsi que les petites, moyennes et grandes capitalisations, ont enregistré de solides résultats et performances. Les marchés ont connu une certaine volatilité, mais conservent une tendance générale à la hausse.

Évolution récente de la situation

Les pressions inflationnistes sont restées dans la fourchette attendue, mais les marchés suivent de très près les indicateurs économiques. Sous la nouvelle direction de Kevin Warsh, la Fed se montre plus discrète et communique moins sur ses orientations futures. Cette situation engendre une volatilité à court terme, les marchés étant en manque de repères clairs. L'inflation est restée conforme aux prévisions, mais le climat de repli des marchés a été légèrement atténué par un rapport sur l'emploi début août, plus faible qu'anticipé. En conséquence, les anticipations d'une hausse des taux en septembre sont passées de 58 % à 42 %.

Nous continuons de nous attendre à des périodes de volatilité. Le changement de stratégie récemment mis en œuvre se concentre sur la moitié inférieure du S&P 500 à ses débuts, cherchant à investir dans les leaders de demain dès aujourd'hui.

Restructuration

Le Fonds alternatif ascendant Venator a antérieurement offert en privé des parts de série A du 1^{er} septembre 2007 au 30 juin 2021 et des parts de série F du 1^{er} décembre 2009 au 30 juin 2021. À compter du 30 juin 2021, les parts des séries A et F ont été fermées aux nouveaux investissements et ne peuvent qu'être rachetées, en raison de la restructuration du Fonds. Toutes les parts de série A ont été rachetées. Du 30 juin 2021 au 24 juin 2025, le Fonds a offert des parts des séries A1 et F1.

Le 25 juin 2025, le fonds a finalisé une restructuration, entraînant une modification de son objectif d'investissement. Cette modification a également modifié ses stratégies d'investissement, les frais qu'il verse et sa dénomination. À compter du 24 juin 2025, les parts des séries A1 et F1 ont été fermées aux nouveaux investissements et ne peuvent qu'être rachetées, en raison d'un changement de stratégie du Fonds. En juin 2026, (i) les parts de série A1 admissibles en circulation ont été reclassées en parts de série F sur une base de valeur liquidative pour valeur liquidative ; (ii) les parts de série A1 en circulation qui ne sont pas admissibles à la reclassification ont été renommées parts de série A et ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A1 ; (iii) le Fonds a rouvert les parts de série A1 aux nouveaux investissements et les a renommées parts de série A et assorties des mêmes caractéristiques

que les parts de série A1 préexistantes et ; (iv) le Fonds a reconstitué les parts de série F et F1 en circulation en parts de série F, les a assorties des mêmes caractéristiques que les parts de série F1 et les a rouvertes aux nouveaux investissements. Par conséquent, le Fonds offre actuellement des parts des séries A, UA, F et UF.

Dans le cadre du récent reclassement et changement de nom des séries, les commissions de performance ont été supprimées de toutes les séries.

Opérations entre parties liées

Pour la période clos le 30 juin 2026, Venator Capital Management Ltd. A été chargée des activités et des affaires courantes du Fonds, et à ce titre, elle a eu le droit de toucher une rémunération, comme il est indiqué aux rubriques « Frais de gestion » et « Rémunération au rendement », ci-après.

Frais de gestion

En contrepartie de la prestation de services de placement et de gestion, Venator Capital Management Ltd. perçoit des frais de gestion calculés et cumulés quotidiennement, selon un pourcentage de la valeur liquidative de la série de parts du Fonds majoré des taxes applicables, et ils sont payables le dernier jour de chaque mois civil. Pour la période clos le 30 juin 2026, le Fonds a engagé des frais de gestion de 102 462 \$, taxes applicables comprises. Pour les parts de série I, les frais de gestion, le cas échéant, sont négociés directement avec l'investisseur.

Venator Capital Management Ltd. affecte ces frais de gestion au versement de commissions de souscription et de suivi à des courtiers inscrits au titre du placement de parts du Fonds, des conseils en gestion de placement et des frais d'administration en lien avec le rôle de gestionnaire de Venator.

Le tableau suivant présente les frais de gestion annuels et une ventilation des principaux services rendus pour chaque série, en pourcentage des frais de gestion :

En pourcentage des frais de gestion			
Série de parts	Frais de gestion annuels	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Série A	1,50 %	66,66 %	33,34 %
Série F	0,50 %	0,00 %	100,00 %
Série UA	1,50 %	66,66 %	33,34 %
Série UF	0,50 %	0,00 %	100,00 %

À noter : le Fonds n'a payé aucuns frais de gestion à l'égard des parts de série I du Fonds. Les porteurs de parts de série I versent directement des frais négociés à Venator Capital Management Ltd. Avant le 25 juin 2025, les frais de gestion payés par le Fonds étaient plus élevés que ceux indiqués ci-dessus.

Rémunération au rendement

Dans le cadre du récent reclassement et changement de nom des séries, les commissions de performance ont été supprimées de toutes les séries.

Pour la période clos le 30 juin 2026, le Fonds a comptabilisé une rémunération au rendement et des taxes applicables de néant.

Autres transactions entre parties liées

Le gestionnaire, ses dirigeants et ses administrateurs investissent à l'occasion dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions entre parties liées engageant le gestionnaire sont fondées sur la valeur liquidative de chaque série de parts à la date de la transaction. Au 30 juin 2026, 386 367 parts étaient détenues par le gestionnaire et des porteurs de parts liés au gestionnaire, ce qui correspond à environ 32,0 % de la valeur liquidative du Fonds.

Comité d'examen indépendant

Venator a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») composé de trois membres indépendants aux termes du Règlement 81-107 (le « Règlement ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le CEI a pour mandat d'examiner les politiques et procédures écrites par le gestionnaire régissant les questions de conflits d'intérêts touchant les fonds gérés par Venator et de donner un avis en ce sens.

Le Fonds reçoit des directives permanentes (les « DP ») du CEI qui constituent une approbation écrite ou une recommandation du CEI autorisant le gestionnaire à appliquer toute mesure spécifique établie dans les DP de façon continue. Les DP permettent d'assurer que les mesures mises en œuvre par le gestionnaire sont conformes à la loi, au Règlement et aux politiques et procédures du gestionnaire dans le but de produire un résultat équitable et raisonnable pour le Fonds. Les DP présentent des mesures relatives notamment a) aux frais, b) à la répartition des placements, c) au choix du courtier et d) à l'évaluation du portefeuille. Le gestionnaire doit présenter au CEI un rapport écrit décrivant sommairement chaque cas où il a eu recours aux DP. Au cours de la période clos le 30 juin 2026, le CEI n'a formulé aucune recommandation au gestionnaire.

Pour un complément d'information sur le CEI, veuillez consulter le prospectus simplifié et la notice annuelle du Fonds. En contrepartie des services fournis au Fonds, des honoraires sont versés aux membres et leurs dépenses leur sont remboursées.

Rendement passé

Les graphiques ci-après indiquent les rendements passés du Fonds et peuvent vous aider à comprendre les risques associés à un placement qui y est effectué. Ces rendements tiennent compte du réinvestissement de toutes les distributions et pourraient être différents si l'épargnant ne réinvestissait pas les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de substitution et de rachat, des frais facultatifs (que des courtiers peuvent facturer), ni de l'impôt sur le résultat exigible, qui auraient réduit les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

Étant donné que le Fonds n'a pas distribué ses titres des séries A, UA, F et UF du Fonds depuis au moins 12 mois, cette information n'est pas disponible.

Faits saillants financiers

Le tableau qui suit présente les informations financières clés du Fonds, lesquelles vous aideront à comprendre le rendement financier du Fonds pour la période clos le 30 juin 2026 et pour les cinq derniers exercices. Ces informations sont tirées des états semestriel non audites et des financiers annuels audités du Fonds.

Le 25 juin 2025, le fonds a été renommé Fonds alternatif fondateurs Venator et l'objectif et la stratégie d'investissement ont été modifiés. Les commissions de gestion et de performance versées par le Fonds ont également évolué.

Avant juin 2021, les activités d'investissement du Fonds étaient réalisées indirectement par la voie de son investissement dans Venator Founders Fund (le « Fonds sous-jacent »). Les produits et charges liés aux placements et les frais de gestion étaient comptabilisés par le Fonds sous-jacent. Par conséquent, les produits et les charges inclus dans les tableaux ci-dessous ne sont pas directement comparables entre les périodes et sont présentés à titre d'information seulement. Les données relatives au ratio des frais de gestion, au ratio des frais de négociation et au taux de rotation des titres en portefeuille des périodes antérieures à 2022 ne sont pas présentées pour cette raison.

Série A	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net par part à l'ouverture de la période (\$)	-	-	-	-	18,20	17,08
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits (\$)	-	-	-	-	-	0,03
Total des charges (\$)	(0,01)	-	-	-	-	(0,59)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période (\$)	-	-	-	-	-	8,74
Profits latents (pertes latentes) pour la période (\$)	0,13	-	-	-	-	(7,06)
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation (\$)	1,12	-	-	-	-	1,12
Distributions aux porteurs de parts :						
À partir du revenu de placement net (\$)	-	-	-	-	-	-
À partir des gains en capital (\$)	-	-	-	-	-	-
À partir des dividendes (\$)	-	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles aux porteurs de parts	-	-	-	-	-	-
Actif net par part à la clôture de la période (\$) (note 2)	8,72	-	-	-	-	18,20
Ratios et données supplémentaires (note 3)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	1 737	-	-	-	-	19 515
Nombre de parts en circulation (en milliers)	199	-	-	-	-	1 072
Ratio des frais de gestion (note 4)	2,39%	-	-	-	-	s. o.
Ratio de dépenses de fonds (note 6)	2,41%	-	-	-	-	-
Valeur liquidative par part (\$)	8,72	-	-	-	-	18,20

Série A1	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net par part à l'ouverture de la période (\$)	7,31	7,57	7,02	5,34	9,80	–
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits (\$)	0,06	0,17	0,30	0,28	0,13	0,02
Total des charges (\$)	(0,11)	(0,36)	(0,62)	(0,51)	(0,33)	(0,19)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période (\$)	0,12	0,89	1,75	0,37	(4,44)	(0,21)
Profits latents (pertes latentes) pour la période (\$)	1,22	(0,97)	(0,88)	1,58	0,05	0,47
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation (\$)	1,29	(0,27)	0,55	1,72	(4,59)	0,09
Distributions aux porteurs de parts :						
À partir du revenu de placement net (\$)	-	–	–	–	–	–
À partir des gains en capital (\$)	-	–	–	–	–	–
À partir des dividendes (\$)	-	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles aux porteurs de parts (\$)	-	–	–	–	–	–
Actif net par part à la clôture de la période (\$) (note 2)	-	7,31	7,57	7,02	5,34	9,80
Ratios et données supplémentaires (note 3)						
Total de la valeur liquidative (en milliers) (\$)	-	9 426	11 127	10 528	8 981	547
Nombre de parts en circulation (en milliers)	-	1 290	1 469	1 500	1 683	56
Ratio des frais de gestion (note 4)	3,00%	4,19 %	4,58 %	4,12 %	3,27 %	s. o.
Ratio de dépenses de fonds (note 6)	3,02%	5,27 %	5,35 %	4,95 %	4,25	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)	-	7,31	7,57	7,02	5,34	9,80

Série F	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net par part à l'ouverture de la période (\$)	15,50	15,89	14,56	10,95	19,87	18,48
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits (\$)	0,14	0,34	0,63	0,57	0,25	0,04
Total des charges (\$)	(0,13)	(0,70)	(1,12)	(0,91)	(0,50)	(0,53)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période (\$)	(0,07)	0,99	3,75	0,75	(8,86)	8,57
Profits latents (pertes latentes) pour la période (\$)	4,11	(3,13)	(1,98)	3,37	(0,51)	(6,74)
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation (\$)	4,05	(2,50)	1,28	3,78	(9,62)	1,34
Distributions aux porteurs de parts						
À partir du revenu de placement net (\$)	-	-	-	-	-	-
À partir des gains en capital (\$)	-	-	-	-	-	-
À partir des dividendes (\$)	-	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles aux porteurs de parts	-	-	-	-	-	-
Actif net par part à la clôture de la période (\$) (note 2)	18,61	15,50	15,89	14,56	10,95	19,87
Ratios et données supplémentaires (note 3)						
Total de la valeur liquidative (en milliers) (\$)	11 154	198	1 601	1 614	1 626	5 461
Nombre de parts en circulation (en milliers)	599	13	101	111	149	275
Ratio des frais de gestion (note 4)	1,40%	3,34 %	3,45 %	2,99 %	2,11 %	s. o.
Ratio de dépenses de fonds (note 6)	1,42%	4,42 %	4,22 %	3,82 %	3,09 %	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)	18,61	15,50	15,89	14,56	10,95	19,87

Série F1	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net par part à l'ouverture de la période (\$)	7,64	7,83	7,17	5,39	9,79	-
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits (\$)	0,06	0,18	0,31	0,28	0,16	0,02
Total des charges (\$)	(0,07)	(0,29)	(0,55)	(0,45)	(0,27)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période (\$)	0,13	0,93	1,70	0,43	(4,62)	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période (\$)	1,28	(1,02)	(0,74)	1,46	0,77	(0,52)
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation (\$)	1,40	(0,20)	0,72	1,72	(3,96)	(0,60)
Distributions aux porteurs de parts						
À partir du revenu de placement net (\$)	-	-	-	-	-	-
À partir des gains en capital (\$)	-	-	-	-	-	-
À partir des dividendes (\$)	-	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles aux porteurs de parts	-	-	-	-	-	-
Actif net par part à la clôture de la période (\$) (note 2)	-	7,64	7,83	7,17	5,39	9,79
Ratios et données supplémentaires (note 3)						
Total de la valeur liquidative (en milliers) (\$)	-	1 431	1 558	1 275	1 092	820
Nombre de parts en circulation (en milliers)	-	187	199	178	202	84
Ratio des frais de gestion (note 4)	1,87%	3,07 %	3,46 %	2,97 %	2,22 %	s. o.
Ratio de dépenses de fonds (note 6)	1,89%	4,15 %	4,23 %	3,80 %	3,20 %	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)	-	7,64	7,83	7,17	5,39	9,79

Série UA	2026
Actif net par part du Fonds (note 1)	
Actif net par part à l'ouverture de la période (\$)	14,29
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :	
Total des produits (\$)	0,12
Total des charges (\$)	(0,22)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période (\$)	0,22
Profits latents (pertes latentes) pour la période (\$)	2,71
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation (\$)	2,83
Distributions aux porteurs de parts	
À partir du revenu de placement net (\$)	-
À partir des gains en capital (\$)	-
À partir des dividendes (\$)	-
Total des distributions annuelles aux porteurs de parts	-
Actif net par part à la clôture de la période (\$) (note 2)	17,06
Ratios et données supplémentaires (note 3)	
Total de la valeur liquidative (en milliers) (\$)	601
Nombre de parts en circulation (en milliers)	35
Ratio des frais de gestion (note 4)	2,92%
Ratio de dépenses de fonds (note 6)	2,94%
Valeur liquidative par part (\$)	17,06
Série UF	2026
Actif net par part du Fonds (note 1)	
Actif net par part à l'ouverture de la période (\$)	14,16
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :	
Total des produits (\$)	0,12
Total des charges (\$)	(0,14)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période (\$)	0,25
Profits latents (pertes latentes) pour la période (\$)	3,00
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable aux activités d'exploitation (\$)	3,23
Distributions aux porteurs de parts	
À partir du revenu de placement net (\$)	-
À partir des gains en capital (\$)	-
À partir des dividendes (\$)	-
Total des distributions annuelles aux porteurs de parts	-
Actif net par part à la clôture de la période (\$) (note 2)	17,00
Ratios et données supplémentaires (note 3)	
Total de la valeur liquidative (en milliers) (\$)	6,331
Nombre de parts en circulation (en milliers)	372
Ratio des frais de gestion (note 4)	1,77%
Ratio de dépenses de fonds (note 6)	1,79%
Valeur liquidative par part (\$)	17,00

Faits saillants financiers (suite)**Notes**

1. L'actif net par part se calcule comme suit :
 - a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
 - b) L'actif net par part d'une série s'appuie sur le nombre de parts en circulation de cette série au moment considéré. L'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation par part d'une série s'appuie sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période.
 - c) Les distributions par part d'une série s'appuient sur le nombre de parts en circulation de cette série à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds.
 - d) Les faits saillants financiers n'ont pas pour objet de constituer le prolongement de l'actif net par part d'ouverture et de clôture.
2. L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
 - a) Les parts de série A ont été regroupées avec les parts de série A1 le 1^{er} janvier 2022 et rouvertes en juin 2026.
 - b) Les séries A1 et F1 ont été restructurées en juin 2026. Par conséquent, il n'y avait aucune unité de série A1 ou F1 en circulation au 30 juin 2026.
3. Ces informations sont présentées au 30 juin ou 31 décembre de l'exercice indiqué.
4. Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») est établi d'après le total des charges payées par chacune des séries du Fonds, incluant les taxes applicables et excluant les courtages et les autres coûts d'opérations de portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds au cours de l'exercice. Lorsqu'une série est établie au cours d'un exercice, le RFG est annualisé.

Ratios du Fonds (séries A, A1, F, F1, UA et UF)	2026		2025		2024		2023		2022	
Ratio des frais d'opérations (note 5)	0,02	%	1,08	%	0,77	%	0,83	%	0,98	%
Taux de rotation du portefeuille (note 7)	12,68	%	440,69	%	692,04	%	600,70	%	587,58	%

5. Le ratio des frais d'opérations représente les frais d'emprunt sur les placements vendus à découvert, le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Ce ratio est calculé pour l'ensemble du Fonds et s'applique à toutes les séries du Fonds.
6. Le ratio de dépenses du fonds représente le total des dépenses du fonds exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquide moyenne quotidienne au cours de la période. Il s'agit de la somme du ratio des frais de gestion et du ratio des frais de trading, incluant les frais de performance et nettement des exonérations, remises ou absorptions.
7. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du Fonds en fonction du moindre des souscriptions ou des produits de la vente de titres de l'exercice, exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations assorties d'échéances à l'achat d'au plus un an, divisé par la valeur moyenne des titres en portefeuille pour l'exercice. Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

Sommaire du portefeuille de placements (au 30 juin 2026)

Le présent sommaire du portefeuille de placements peut varier en raison des opérations en cours sur les titres en portefeuille du Fond. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Afin d'en obtenir un exemplaire, vous être priés de consulter notre site Web à l'adresse, www.venator.ca/resources, ou de nous joindre par téléphone au 416-934-7998 ou par courriel à info@venator.ca.

		% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative	
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE			LES 25 PLACEMENTS LES PLUS IMPORTANTS	
Canada		0,0	Sandisk Corp.	3,9
États-Unis		99,5	Western Digital Corp.	2,7
			Seagate Technology Holdings PLC	2,5
			Datadog Inc.	1,1
			Valero Energy Corp.	0,9
			Teradyne Inc.	0,9
			Ciena Corp.	0,8
			Comfort Systems USA Inc.	0,8
			Monolithic Power Systems Inc.	0,8
			Warner Bros Discovery Inc.	0,8
			Delta Air Lines Inc.	0,7
			Hewlett Packard Enterprise Co.	0,7
			Keysight Technologies Inc.	0,7
			Targa Resources Corp.	0,7
			Entergy Corp.	0,7
			Rockwell Automation Inc.	0,7
			Cardinal Health Inc.	0,7
			Fifth Third Bancorp	0,6
			Electronic Arts Inc.	0,6
			Nucor Corp.	0,6
			eBay Inc.	0,6
			Microchip Technology Inc.	0,6
			Occidental Petroleum Corp.	0,6
			Devon Energy Corp.	0,6
			Humana Inc.	0,6
			25 PRINCIPAUX TITRES EN PORTEFEUILLE (% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)	24,9
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE				
Actions		99,5		
Options		0,0		
Bons de souscription		0,0		
Titres à revenu fixe		0,0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		0,0		
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE				
Actions américaines		99,5		
Actions canadiennes		0,0		
Options américaines		0,0		
Bons de souscription		0,0		
Obligations		0,0		
Actions américaines vendues à découvert		0,0		
Actions canadiennes vendues à découvert		0,0		
TOTAL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE (CAD)		19 824 192 \$		
RÉPARTITION SECTORIELLE				
	% de la valeur liquidative			
	Acheteur	Vendeur	Net	
Consommation discrétionnaire	8,0	0,0	8,0	
Biens de consommation de base	7,0	0,0	7,0	
Énergie	4,3	0,0	4,3	
Services financiers	13,3	0,0	13,3	
Soins de santé	10,0	0,0	10,0	
Produits industriels	12,8	0,0	12,8	
Technologies	21,5	0,0	21,5	
Matières premières	5,0	0,0	5,0	
Immobilier	5,8	0,0	5,8	
Services de communication	4,5	0,0	4,5	
Services publics	7,3	0,0	7,3	
TOTAL	99,5	0,0	99,5	